



Règlement du Tournoi de mixte nocturne COSM'OWEEN

Organisé par le C.O.S Marcilly

Du Vendredi 31 Octobre au Samedi 1^{er} Novembre 2025

Article 1 / Organisation générale :

Ce premier tournoi se déroulera en nocturne, uniquement pour du double mixte.

Le tournoi aura lieu au **Gymnase Jean-Marie Flatet, situé au 380 Rue de Chilly, 45240 Marcilly-en-Villette**, disposant de 4 terrains. Il se déroulera selon les règles de l'IBF et de la FFBad.

Le tournoi est autorisé sous le n° 2501225.

Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

La compétition se déroulera à partir de **20h00 le Vendredi 31 Octobre 2025**. Convocation des joueurs à partir de 19h30 pour le premier tour. Il se terminera au plus tard à 6h le Samedi 1^{er} Novembre 2025.

Pour les participants mineurs à la compétition, ceux-ci sont sous la responsabilité d'un adulte responsable, présent durant toute la compétition, connu du Juge-Arbitre. La signature de l'adulte responsable sera demandée lors du pointage à la table de marque.

Tous les joueurs devront être licenciés le jour du tirage au sort et devront être en mesure de présenter leur licence pour la saison 2025/2026 le jour du tournoi.

Le logiciel utilisé sera : BADNET. Le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge-Arbitre Philippe LANCHARD. Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.

Le GEO du tournoi est Arnaud FRIQUET.

Article 2 / Tableaux :

Le présent tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad autorisés en compétition seniors (donc licences de minimes à vétérans) dans les catégories : R4 max, D et P et NC.

Il sera prioritairement structuré en poules avec phases finales à l'issue.

Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre du tournoi, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. En dessous de 5 paires, le tableau sera annulé.

La compétition sera organisée de façon à faire jouer un maximum de matchs pour tous les joueurs.

Le nombre de participants sera limité à 32 paires sur la soirée.

En cas de surnombre, une liste d'attente sera réalisée en prenant compte la date d'inscription et l'homogénéité des tableaux.

Article 3 / Inscriptions :

La date limite d'inscription est fixée au **Samedi 18 Octobre 2025 à 20h**.

L'inscription d'une paire est considérée comme complète lorsque les deux partenaires ont envoyé leur inscription. La date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.

Le classement hebdomadaire des joueurs (CPPH) pris en compte sera celui du 16/10/2025.

Les joueurs peuvent s'inscrire en X (sans assurance de se voir attribuer un(e) partenaire).

Le montant des droits d'engagement est fixé à **16€** payable uniquement par **Badnet**.

Le remboursement des frais d'inscription des joueurs W.O se fera selon les conditions suivantes :

-avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu

-après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical.

La date du tirage au sort est fixée au **Dimanche 19 octobre à 20h**. Les convocations seront envoyées une semaine avant la compétition.

Article 4 / Déroulement :

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre pour répondre à un litige.

Un échancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.

Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5mn après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 min d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur devant s'absenter temporairement devra en avvertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants. En cas d'absence, il risque l'exclusion du tableau.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match, sauf cas médical.

Les volants plumes, hybrides et synthétiques sont autorisés dans le respect des homologations de la FFBAD. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, les volants retenus sont les **RSL Tournay 4**.

Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant la durée du tournoi.

Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement, à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci.

Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes minimum.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.

Les classements pris en compte sont les derniers publiés officiellement avant la date du tirage au sort.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

Article 5 / Contacts :

Par mail : president@cosmbadminton.info

Par téléphone : Ophélie THORET 06.19.82.43.39 ou Juliette MARTIN 06.68.36.41.28

Juge Arbitre de la compétition : Philippe LANCHARD 06.16.48.51.84